

Ruhengeri , le 14 novembre 1958.-
de

RUANDA-URUNDI GEBIED

(1) N° A/1.134/AI.25

Réf. n° :

Monsieur RWABUKUMBA Gaëtan
à

Annexe :
Bijlage :

Objet :
Voorwerp :

M A R A N G A R A

Monsieur,

J'ai lu avec intérêt le projet de constitution d'une coopérative de laboureurs et éleveurs(COLEBA). Ce projet a de très louables objectifs qui ne peuvent que rencontrer mon assentiment. Je le trouve cependant un peu dépourvu de considérations pratiques: comment cette coopérative va-t-elle fonctionner, que va-t-elle faire en fait ? Quel est le montant de ses besoins initiaux etc ?

Il serait nécessaire que les promoteurs étudient la question sous un angle pratique.

Agréez, Monsieur, mes civilités.-

L'Administrateur de Territoire.-
DE MAN.J.

